

soin sera, publié au *Messenger* et inséré au *Bulletin officiel* des Établissements.

Papeete, le 7 janvier 1870.

Signé : DE JOUSLARD.

Par le Commandant Commissaire Impérial :  
L'Ordonnateur p. i. f. f. de Directeur de l'Intérieur,  
Signé : FOURNIER L'ÉTANG.

**TABLEAU A** (extrait).  
*Recettes du Service local pour l'Exercice 1870.*

N <sup>os</sup> des Articles.	NATURE DES RECETTES.	MONTANT par Article.
1 <sup>er</sup>	<b>Contributions sur rôles.</b>	F. C.
	Impôts personnel et mobilier.....	12,000 »
	Patentes fixes.....	50,000 »
	Patentes proportionnelles.....	216,000 »
		278,000 »
2 <sup>o</sup>	<b>Droits perçus sur liquidations.</b>	
	Droits de pilotage, de congé, etc.....	12,000 »
		12,000 »
3 <sup>e</sup>	<b>Produits divers et recettes à différents titres.</b>	
	Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, etc.....	20,000 »
	Produits de la cale de halage et droits de quai...	2,000 »
	Produits de l'imprimerie.....	6,000 »
	Produits du troupeau local.....	(mémoire)
	Produits de la poste aux lettres.....	6,000 »
	Arrestations, fourrières et taxes sur les chiens de la ville.....	1,500 »
	Droits sur la délivrance des passeports, permis de séjour et visas.....	500 »
	Produits divers : Ventes et cessions, recettes à divers titres.....	43,000 »
	Subvention métropolitaine.....	175,000 »
		254,000 »
4 <sup>e</sup>	<b>Recettes extraordinaires.</b>	
	Prélèvements sur la caisse de réserve.....	mémoire.
		»
	<b>TOTAL des recettes.....</b>	<b>544,000 »</b>

Papeete, le 7 janvier 1870.

L'Ordonnateur p. i. f. f. de Directeur de l'Intérieur,  
Signé : FOURNIER L'ÉTANG.

**Approuvé**

Pour être annexé à notre arrêté de ce jour.

Papeete, le 7 janvier 1870.

Le Commandant Commissaire Impérial,

Signé : DE JOUSLARD.